



HAL
open science

Qu'est-ce qui nous empêche de faire une ville égalitaire ?

Yves Raibaud

► To cite this version:

Yves Raibaud. Qu'est-ce qui nous empêche de faire une ville égalitaire? : Genre et espaces publics, conférence introductive, 10 octobre 2016, Ville de Paris. . Genre et espaces publics, conférence introductive, Ville de Paris, 10 octobre 2016, Ville de Paris, Oct 2016, Paris, France. hal-01561020

HAL Id: hal-01561020

<https://hal.science/hal-01561020>

Submitted on 12 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qu'est-ce qui nous empêche de faire une ville égalitaire ?

*Genre et espaces publics, conférence introductive Paris 10 octobre 2016
Yves Raibaud, géographe, Université Bordeaux Montaigne, UMR Passages*

Préambule

Christine Guillemaut me dit qu'il ne faut pas s'excuser d'être un homme, que l'important est ce qu'on a à dire. Je le fais quand même, parce que je suis un instant mal à l'aise d'être à l'ouverture de cette journée, bien que je soies probablement fondé à être là, en tant que géographe du genre et membre du Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. Ma façon d'être légitime à vos yeux sera donc en préambule de me présenter comme féministe, sans réserve. Ensuite d'apporter ce que je crois être un point de vue situé, du style : « trahir le secret des hommes », pour paraphraser l'anthropologue Maurice Godelier. C'est à dire apporter au débat une contribution sur les façons dont « nous les hommes », nous faisons la ville, consciemment ou inconsciemment, pour notre usage et à notre profit.

Avant cela je voulais remercier chaleureusement Hélène Bidard et Christine Guillemaut de m'avoir associé à l'élaboration de ce magnifique guide genre et espace public. C'est un moment fort, celui où l'on passe de la recherche à la réalisation concrète, où le militantisme des associations féministes devient de l'action publique avec des préconisations, un agenda, un budget. Vous présentez aujourd'hui ce guide avec beaucoup d'enthousiasme mais aussi d'humilité. C'est la raison pour laquelle, je pense, vous avez invité toutes ces villes qui réfléchissent depuis des années aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes et aux violences de genre dans la ville : Vienne, Berlin, Barcelone pour ne citer que quelques unes des capitales qui sont représentées aujourd'hui. En faisant ainsi vous ne faites pas l'erreur, si fréquente en politique, qui consiste à faire croire qu'on invente des choses totalement nouvelles alors qu'elles existent déjà, ici ou ailleurs, depuis longtemps. Cela fait plusieurs décennies en effet que ces questions ont été prises au sérieux par les villes, le plus souvent grâce à l'impulsion des associations féministes, même si elles ont eu souvent l'impression de prêcher dans le désert.

Il en est de même pour la recherche en France. Le temps des balbutiements est loin. « Crise urbaine et espaces sexués », le livre de la géographe Jacqueline Coutras date de 1996, il y a 20 ans. La thèse de Sophie Louargant (une des premières thèses en géographie du genre) a bientôt 15 ans. Les sociologues Sylvette Denèfle (utopies féministes et expérimentations urbaines), Marylène Lieber (genre, violences et espaces publics), les géographes Claire Hancock (genre et justice spatiale), Corinne Luxembourg, Marion Tillous, Edith Maruejols et d'autres encore ont produit depuis dix ans de nombreux travaux en France centrés sur le genre et les espaces publics, en lien aussi bien avec les municipalités et les réseaux associatifs qu'avec la recherche internationale. De plus en plus de masters et de thèses de doctorat se consacrent à ces sujets, ce qui montre la force de la relève. Citons parmi d'autres la thèse de Lucile Biarotte à Paris sur la prise en compte du genre dans l'aménagement et l'urbanisme, celle de Mélusine Dumerchat à Montréal sur le genre et les politiques de sécurité dans l'espace public ou celle d'Evangelina San Martin à Toulouse sur les mobilités des femmes victimes de violences conjugales.

Etudes urbaines et féminisme

Alors que nous entrons un peu plus, grâce à ce guide, dans une phase opérationnelle, il me semble utile de jeter un coup d'œil en arrière et de rappeler quelques idées majeures développées par les géographes américaines des années 1980. C'est l'époque où les activistes féministes dénoncent à travers leurs textes et par des manifestations le harcèlement de rue, qu'elles comparent à du terrorisme sexuel. Elles sont les premières à montrer que le harcèlement de rue, loin d'être l'activité d'une minorité d'hommes mal élevés, a une fonction systémique de tri des sexes et d'infériorisation des femmes et des homosexuel.le.s (lesbiennes, gays, bi, trans) dans l'espace public. Elles démontrent à quel point cette activité sociale ordinaire est en réalité organisée, reposant sur des cultures urbaines masculines largement partagées, soutenues par une production culturelle sexiste, foisonnante, et visible en continu dans l'espace public avec les supports les plus variés : publicité, cinéma, chanson, arts et sports urbains.

De façon simultanée et symétrique, les géographes féministes des années 1980 dénoncent les travers d'une science masculiniste de l'espace. L'œil du géographe - depuis des siècles celui d'un homme, blanc, européen - s'est élevé pour cartographier ce qui est approprié ou susceptible de l'être : terres, peuples, richesses. Cela passe, comme l'ont montré Francine Barthe ou Claire Hancock, par l'élimination du corps et de sa représentation en géographie, et par conséquent dans les sciences de l'aménagement et de l'urbanisme. Les corps sont absents aussi bien des cartes que des plans d'urbanisme, ou alors s'ils existent c'est sous forme de stéréotypes simplifiés à l'extrême. Dans le même temps le corps du chercheur (du géographe, du sociologue, de l'aménageur, l'architecte) disparaît lui aussi, permettant de faire croire à sa neutralité scientifique.

Voici ce qu'en dit Gillian Rose en 1983 « (...) *La neutralisation du corps en géographie est une ruse d'une science masculiniste visant à cacher ses manières-de faire-avec-l'espace, et les élaborations théoriques et conceptuelles qui en sont issues* ».

Comment procède cette science masculiniste et ses façons de faire avec l'espace ? Toujours selon Gillian Rose elle « *évolue entre possession par l'arpentage, pénétration par le regard et contrôle par le recouvrement exhaustif d'un espace extérieur* ». On peut sans trahir sa pensée poser aujourd'hui l'hypothèse que l'arpentage, la pénétration et le contrôle des espaces publics est une façon de voir et de faire la ville qui est commune à ceux qui la conçoivent (les élus, les architectes, les aménageurs, les urbanistes) et à ceux qui l'occupent et en jouissent d'une façon plus ou moins permanente, en grande majorité des hommes. Nous savons aujourd'hui que la production de la géographie est une production culturelle, plaçant artificiellement sur les cartes de nos contrées les pays développés du Nord en haut, l'Europe au centre et inventant des frontières factices entre l'Europe et l'Asie (sources des invasions barbares). Nous devrions savoir de la même manière que la production de la ville est une production culturelle, profondément imprégnée de ces cultures masculines hégémoniques dont les travers sont visibles dès qu'on regarde la ville avec les lunettes du genre : tours et buildings, noms de rue, ponts et places, terrains de sport, grafs, urinoirs, affichage publicitaire, terrasses de café...

Ces sciences masculinistes sont à mon avis un des principaux obstacles à la réalisation de ce qui nous occupe aujourd'hui. Les architectes, les urbanistes, les aménageurs ne sont certes pas tous des hommes aujourd'hui, même si le plafond de verre dans ces professions est d'une épaisseur impressionnante, comme le montrent les réunions, colloques et congrès sur l'aménagement des villes animés par des plateaux 100 % masculins, les grands prix d'urbanisme, les lauréats des concours internationaux portant sur des grands travaux etc. Quelle que soit la place des femmes et la bonne volonté de certains hommes dans l'aménagement et l'urbanisme, il me semble important de montrer que ces disciplines s'appuient sur des corpus masculinistes qui sont enseignés dans les écoles et universités comme des sciences exactes, et donc qu'elles ne sont pas neutres. Cela me semble un préalable pour comprendre l'échec fréquent des politiques d'égalité femmes hommes et de lutte contre les violences dans l'espace public, lorsque la volonté politique elle-même, au plus haut niveau, bute sur des bastions masculins formatés par la certitude de l'exactitude et de l'universalité de leurs modèles de pensée.

J'en profite pour vous raconter une anecdote et trahir le secret des consultations publiques, qui sont aussi bien souvent le secret des hommes. J'ai été contacté en mai et juin dernier par trois agences différentes qui concouraient à l'aménagement de places parisiennes et avaient lu, vu ou entendu parler d'une clause « genre » dans ce concours (j'ajoute que mon métier n'est pas de répondre à de telles demandes car elles ne sont pas liées à de la recherche). Les trois équipes étaient dirigées par des hommes et deux d'entre elles étaient exclusivement masculines. A la question de savoir si cela ne leur paraissait pas un problème de faire appel à un homme pour délivrer une expertise sur ces sujets, mes trois interlocuteurs ont d'abord paru étonné, avant de me répondre qu'ils ne voyaient pas où était le problème, certains de pouvoir faire un urbanisme ouvert à toutes les différences. En résumé, pour ces hommes, c'est le talent et la compétence qui comptent et non le sexe de l'expert. Pourquoi pas, mais dans ce cas pourquoi n'avoir pas produit plus tôt une ville plus accessible aux femmes ?

Sur un autre sujet qui me tient à cœur, la centralité des espaces sportifs masculins d'accès libre – dans la cour de récréation comme dans les quartiers¹ – et leur conséquence sur la spatialité différente des femmes et des hommes dans l'espace public, j'ai pu mesurer la puissance de la pensée aménagiste masculine sur la construction de la ville, au point qu'il soit pratiquement impossible aujourd'hui d'empêcher

¹ Cf. les travaux d'Edith Maruejols sur ces sujets.

ou même de questionner l'intérêt de petits, moyens ou grands équipement sportifs dans la ville, tous exclusivement occupés par des hommes. Cette pensée dominante continue donc à produire malheureusement beaucoup plus d'inégalités de genre au jour le jour que nous ne pouvons produire d'égalité en retour.

A cette science masculiniste, les géographes féministes américaines – toujours celles des années 1980 – tentent d'opposer un savoir-faire-de-la-science-par-les-femmes. Presqu'aussi célèbre que le « On ne naît pas femmes on le devient » de Simone de Beauvoir la phrase de Claude Lévi-Strauss « Tout le village était parti à la chasse, sauf les femmes » en dit long sur la valence différentielle des sexes dans la science, sa façon de hiérarchiser l'importance des activités humaines au regard du sexe de leurs acteurs.

Les anthropologues et géographes féministes américaines, en valorisant à l'inverse le *care* et l'empathie dans leur approche de tous les autres (les femmes, les enfants, les vieux, les malades, tout ceux qui « ne vont pas à la chasse », c'est-à-dire le plus gros du corps social pris dans son ensemble) dévoilent une autre façon d'approcher le terrain et de faire la science, dont on peut très bien imaginer qu'elle est une autre façon aussi dont nous pourrions faire la ville. Voilà ce qu'en dit une autre géographe féministe américaine en 1994 :

« *Les chercheuses féministes mobilisent le terrain comme un moyen de résistance au patriarcat et aux autres formes de domination, recourant à des manières de faire qui sont congruentes avec les expériences des femmes* » (Nast, 1994, 61).

Dévoiler les procédés dont les hommes s'emparent de la ville en dévoilant la réalité que sont les corps dans celle-ci, est malheureusement considéré comme une démarche très agressive ! C'est bien pour cela qu'opposer à l'apparente neutralité des études et des documents d'urbanisme des marches exploratoires et autres initiatives citoyennes de ce type est si difficile, au point de réveiller un antiféminisme latent, inscrit de longue date dans une sphère professionnelle homogène et dominée par les hommes, qui décourage à l'avance toute velléité de changement.

Dans leurs écrits, les géographes féministes montrent enfin comment elles se heurtent à une contradiction. D'un côté une démarche féministe qui déconstruit les rapports de sexe en mettant en perspective l'égalité des classes de sexes, voir leur disparition au sein d'une humanité plurielle. De l'autre une autre démarche féministe qui s'appuie sur l'expérience particulière des femmes, qu'on pourrait appeler le *care* comme « soin, affect, sollicitude », mais qui est aussi synonyme du travail invisible des femmes, au coeur de toutes les sociétés humaines et nécessaire à leur survie.

Dans les démarches genre et ville que j'ai observées ces dernières années et auxquelles j'ai pu parfois participer, cette contradiction est sous-jacente. Elle peut même aboutir à des formes de division, voire de concurrence sur les façons de faire, par exemple dans les marches exploratoires. Au risque de me redire cette contradiction n'a pas de raison d'être si elle se fonde sur une approche critique commune de la ville faite « par et pour les hommes », des sciences masculinistes qui la construisent et qui la modernisent, avec de nouvelles technologies sans cesse renouvelées auxquelles sont initiées dès leur plus jeune âge ceux à qui elles sont destinées. Il me semble que *care* et genre sont deux facettes complémentaires d'une approche féministe de la ville, que ce soit pour l'étudier ou pour la transformer.

Laïcité et espace public : une autonomie de la démarche féministe ?

Un dernier point que je voudrais soulever dans cette introduction à cette journée touche aux questions de mixité et de laïcité. Si l'objectif d'un espace public intégrateur semble être l'horizon de la démarche genre et ville – et on a dit à quel point la présence des femmes dans la ville est synonyme d'intégration pour toutes les catégories discriminées dont elles ont, plus qu'à leur tour, la charge – la ville se doit aussi d'être « éducative » en développant un discours sur le sens même de ce que vivre ensemble et citoyenneté veulent dire.

La laïcité apparaît aujourd'hui comme une garantie de ce vivre ensemble et de cette citoyenneté, associée à l'idée d'égalité. Cette association qui nous paraît à première vue naturelle (laïcité = égalité entre les femmes et les hommes) est cependant un peu trop fréquente dans le débat politique depuis quelques mois pour ne pas être un peu suspecte.

Certes le patriarcat des religions monothéistes semble être un obstacle absolu au projet d'égalité entre les femmes et les hommes, que garantirait son contraire, la laïcité. C'est vrai dans la plupart des formes d'islam. C'est vrai aussi dans une religion catholique qui continue d'être non démocratique dans son

fonctionnement, dirigée par des hommes célibataires, excluant les femmes, et hostile à toute revendication de liberté procréative ou sexuelle venant de celles-ci. Cependant d'autres religions, tout aussi importantes, ont connu des évolutions différentes. Comme un peu partout dans le monde, une pasteur de l'église réformée de France (mariée et mère de famille) a uni religieusement le 16 mars dernier un couple d'hommes au temple des Chartrons à Bordeaux, peu après la cérémonie civile célébrée à la mairie. L'évolution est donc possible, il va bien falloir que les religions s'adaptent elles-aussi à une société qui change !

Pour la laïcité (qui dans le sens commun s'oppose au fait religieux dans la sphère du politique), il ne faut pas oublier qu'elle a été pendant 150 ans, après la contre révolution masculiniste de 1793 dénoncée par Olympe de Gouges, associée à une affaire d'hommes, privant les femmes de la majeure partie de leurs droits et les assignant à la sphère privée. La séparation de l'Église et de l'État en 1905 n'a produit aucune avancée sur les droits des femmes. On peut même penser le contraire. L'argument que le vote des femmes pourrait être influencé par le clergé semble avoir été un argument récurrent des parlementaires radicaux et socialistes pour repousser l'échéance jusqu'à 1945, et c'est sous un régime de laïcité que se sont durcies les lois réprimant l'avortement et la contraception entre les deux guerres. Pas de décolonisation non plus sous ce régime jusqu'en 1960, même lorsque les partis de gauche étaient au pouvoir. La séparation de l'Église et de l'État a-t-elle un rapport avec la place des femmes dans l'espace public ? A l'espace privé, dévolu aux femmes, la liberté de culte – dans les faits l'assujettissement des femmes au patriarcat religieux, au viriarcate des pères de famille et à leur contrôle du corps féminin. A l'espace public – traditionnellement destiné aux hommes - la liberté politique et morale, la liberté de circulation, voire une certaine liberté sexuelle, tolérant la prostitution de rue et l'occupation de certains lieux (parcs, jardins) pour des activités sexuelles théoriquement interdites.

De ce point de vue la laïcité ne me paraît pas en soi porteuse de valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes, mais plutôt décrire en creux, historiquement, un régime de séparation des sexes dans les espaces publics et privés². On peut s'en rendre compte sur le sujet de l'habit des femmes. Le fait qu'il soit devenu en France un enjeu politique majeur ne signifie-t-il pas seulement que le corps des femmes, voilé ou dévoilé, continue d'être relié aussi bien à la sphère privée qu'à la sphère publique, les deux également contrôlées par les hommes ? N'y a-t-il pas une continuité unilatérale de la violence du regard sur le corps des femmes (des torsos nus masculins ne choquent pas plus que le port de la barbe ou de la casquette à visière, à la maison, dans le quartier ou en centre ville) ?

La laïcité ne nous dit donc rien de plus sur l'égalité et la mixité des femmes et des hommes dans l'espace public. La démarche et la pédagogie « genre et espaces publics » que la mairie de Paris développe aujourd'hui (comme cela se fait à Berlin, Vienne ou Barcelone) me paraît ainsi avoir une totale autonomie par rapport à cette question, ce que semble démontrer la réussite de ces villes amies, dans des pays qui se sont construits sans donner à cette question une importance aussi centrale que la France.

De même que le féminisme politique (ce que nous dit Christine Delphy) doit garder une autonomie par rapport aux grandes théories politiques et ne pas s'y confondre il me semble que l'égalité et la mixité entre les femmes, les hommes et tous les autres dans la ville devrait rester un sujet en soi, même s'il croise à chaque instant d'autres discriminations et les théories politiques qui les accompagnent. Ce n'est pas faire de l'intersectionnalité que de relativiser les luttes des femmes au regard d'autres discriminations, une idée largement répandue et développée par les antiféministes, et depuis fort longtemps !

Pour finir sur une note positive, je terminerai par une citation de Geneviève Fraisse, qui me semble-t-il, peut inclure aussi bien les femmes que les hommes dans ce désir collectif d'une ville égalitaire, porteuse de meilleures ambiances urbaines.

« Mixité ou séparation, mélange contre ségrégation il faut imaginer la vie de la cité future. Pour ma part je choisis la mixité et le mélange. La mixité des sexes est une expérience concrète, une réalité ordinaire qui porte aussi un rêve de plaisir, d'harmonie, de justice ».

Coutras J., 1996, *Crises urbaines et espaces sexués*, Paris, Armand Colin.

Delphy C., 2008, *Classer, dominer, Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique.

² L'école laïque elle-même ne devient totalement mixte qu'en 1975, avec jusqu'à cette date des programmes différents pour les garçons et les filles, un moindre accès à l'enseignement secondaire et supérieur etc.

- Denèfle S., 2008, *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses universitaires de Rennes.
- Hancock C., 2011, « Genre, identités sexuelles et justice spatiale [Gender, sexual identities and spatial justice, traduction : Claire Hancock], *Justice spatiale/Spatial justice*, 3, <http://www.jssj.org> (accès le 12/10/2014).
- Lieber M., 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Louargant Sophie, De la géographie féministe à la Gender Geography, *Espace, population, sociétés*, Vol. 20/3, p. 397-410, 2002
- Maruejols E., La mixité à l'épreuve du loisir des jeunes dans trois communes de Gironde, in *Agora Débats Jeunesse*, n°59, INJEP, octobre 2011, p. 79-91.
- McDowell L. (1992), « Doing gender : feminism, feminists and research methods in human geography », *Transactions, Institute of British Geographers*, n° 17, pp. 399-416.
- Nast H. J. (1994), « Opening Remarks on "Women in the Field" », *The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1, p. 54-66.
- Nast H. J. (1998), « The body as "place". Reflexivity and fieldwork in Kano, Nigeria », in *Human Geography*, vol. 21, n° 3, p. 305-320.
- Nast et S. Pile (éd.), *Places through the body*, Londres, Routledge, p. 93-116.
- Rose G. (1993), *Feminism and Geography. The limits of geographical knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Rose G. (1996), « As if the mirrors had bled. Masculine dwelling, masculinist theory and feminist masquerade », in D. Nancy (éd.), *Body Space. Destabilizing geographies of gender and sexuality*, Londres, Routledge, p. 56-74.
- Sharp J. (2005), *Geography and gender : feminist methodologies in collaboration and in the field*, *Progress in Human Geography*, vol. 29, n° 3, p. 304-309.
- Volvey A. (2014), *Le corps du chercheur et la question esthétique dans la science géographique*, in *Information géographique* n° 78, 2014/1 paris, Belin, p. 92-117.